

RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00007
Numéro SIREN : 334 382 298
Nom ou dénomination : SCAPALSACE

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2024 sous le numéro de dépôt 1968



SCAPALSACE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2022

Z.I. Nord

157, rue du Ladhof

68000 COLMAR

entzheim
23 rue de la
07501 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

colmar
9 rue des Merciers - ZA Les Erlen
68200 Witzelstein
03 88 28 33 00
SIRET : 489 649 194 00011

saint-louis
9 rue du Temple
68200 Saint-Louis
03 89 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00040

strasbourg
44 avenue du Rhin
67100 Strasbourg
03 88 41 53 78
SIRET : 489 649 194 00075

SARL au capital de 76,200 € - RCS COLMAR T143049104
TVA Intracommunautaire : FR01410449104 - APE : 6320Z
Dénomination Sociale : OIC ENTREPRISE STRASBOURG
IEM : FRTA 5095 7294 0000 0004 940 00 - SIC : OICIFPPP

BILAN ACTIF

CERTIFIE CONFORME

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 31/12/2022 12 mois	Net 31/12/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	6 166 544	5 667 268	499 276	668 865
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	12 708 740	6 161 613	6 547 127	7 108 904
Installations techniques, mat. et outill. indus.	34 916 430	26 447 535	8 468 894	10 497 769
Autres immobilisations corporelles	7 567 948	5 887 023	1 680 925	1 797 663
Immobilisations en cours	33 912 139		33 912 139	21 814 829
Avances et acomptes				14 126
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations	50 000		50 000	50 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	10 305 571	186 000	10 119 571	9 778 858
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 231 322		3 231 322	3 281 822
ACTIF IMMOBILISE	108 858 693	44 349 439	64 509 255	55 012 835
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	47 159 628	46 875	47 112 753	39 636 394
Avances et Acomptes versés sur commandes	24 194		24 194	17 806
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	134 704 306		134 704 306	127 444 687
Autres créances	26 275 693	220 083	26 055 610	26 726 047
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	10 000 000		10 000 000	
Disponibilités	14 710 905		14 710 905	26 345 327
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 731 080		2 731 080	2 525 728
ACTIF CIRCULANT	235 605 805	266 958	235 338 847	222 695 989
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	344 464 499	44 616 397	299 848 102	277 708 824

BILAN PASSIF

CERTIFIE CONFORME

RUBRIQUES	Net 31/12/2022 12 mois	Net 31/12/2021 12 mois
Capital social ou individuel versé Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau RÉSULTAT DE L'EXERCICE Subventions d'investissement Provisions réglementées	61 040 6 486 3 940 001 3 042 3 535 653 76 943	61 040 6 486 3 940 001 3 042 3 116 427 147 319
CAPITAUX PROPRES	7 623 165	7 274 315
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges	541 000	353 000
PROVISIONS RISQUES, CHARGES	541 000	353 000
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 569 903	21 966 892
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	176 890 032 12 982 460	158 080 716 14 947 316
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	70 241 542	15 909 75 070 676
COMPTES DE REGULARISATION Produits constatés d'avance		
DETTES	291 683 937	270 081 509
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	299 848 102	277 708 824

Résultat de l'exercice en centimes

3 535 652,68

3 116 427,15



COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/2022 12 mois	Net 31/12/2021 12 mois
Ventes de marchandises	1 500 498 283		1 500 498 283	1 415 262 483
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	57 082 143		57 082 143	51 919 039
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 557 580 426		1 557 580 426	1 467 181 522
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 711	75 902
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			707 960	1 128 731
Autres produits			3 681	11 695
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 558 295 779	1 468 397 851
Achats de marchandises			1 504 433 744	1 414 550 373
Variation de stock			(7 523 234)	(2 426 462)
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			37 831 059	33 976 211
Impôts, taxes et versements assimilés			2 437 508	2 425 420
Salaires et traitements			15 882 975	15 217 654
Charges sociales du personnel			5 099 687	4 854 947
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 348 836	4 671 764
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			266 958	626 804
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 335	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 562 778 868	1 473 896 711
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 483 089)	(5 498 860)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.			46 936	38 088
Autres intérêts et produits assimilés			649 493	684 947
Reprises sur provisions et transfert de charges			22 700	13 900
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			719 128	736 935
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			368 776	210 859
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			368 776	210 859
RESULTAT FINANCIER			350 352	526 076
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(4 132 737)	(4 972 784)

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 31/12/2022 12 mois	Net 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 784 358	7 498 651
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 390	6 496
Reprises sur provisions et transferts de charges	233 093	1 008 492
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 027 842	8 513 638
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 650	47 033
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 839	182
Dotations aux amortissements et aux provisions	350 718	355 069
CHARGES EXCEPTIONNELLES	354 207	402 283
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 673 635	8 111 355
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	5 245	22 144
TOTAL DES PRODUITS	1 567 042 749	1 477 648 424
TOTAL DES CHARGES	1 563 507 096	1 474 531 997
BENEFICE OU PERTE	3 535 653	3 116 427

ANNEXE LEGALE



Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/12/2022**, dont le total est de **299 848 102** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **1 567 042 749** euros et le total des charges de **1 563 507 096** euros, dégage un résultat de **3 535 653** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 5 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

15 119 et 19 02 218

Commission des Comptes

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			X
Changement de méthode ou de présentation	EP			X
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILIS				
3.1.1. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP	X		
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.1.2. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.1.3. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S			X
3.1.4. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S	X		
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S	X		
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP		X	
Provision pour dépréciation	S	X		
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions réglementées	S	X		
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S	X		
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecart de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S			X
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S	X		
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S			X
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	EP	X		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S			X
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagements de retraite	S	X		
Transition climatique	S	X		
Tableaux des résultats au cours des 5 derniers exercices	S			X

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques

1 - CONTROLE FISCAL

La société fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 08/09/2021 au 10/06/2022. Le contrôle porte sur les exercices du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2020.

1.1 - Une proposition de rectification a été adressée à la société le 22/12/2021, portant sur l'année 2018.

Deux chefs de redressement ont été notifiés :

- Cautions données sans rémunération au profit de sociétés. Le redressement en matière d'impôt sur les sociétés s'établit à environ 104 000 €.
- Rappel de la CVAE 2018 due au fait que les prestations de transport ne seraient pas admises en déduction de la valeur ajoutée. Le redressement s'établit à 249 000 €

Une provision pour risque de 353 000 € a été constatée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.

1.2 - Une proposition de rectification a été adressée à la société le 01/06/2022, portant sur les exercices 2019 et 2020.

Trois chefs de redressement ont été notifiés en matière d'IS:

- Cautions données sans rémunération au profit de tiers.
- Provision pour intérêts de retard consécutifs aux rappels de CFE
- Provision pour dépréciation des titres ISOCEL.

Le redressement notifié en matière d'IS s'élève à 201 720 € et 7 745 € d'intérêts de retard.

- Rappel de CVAE 2019 et 2020 à hauteur de 310 000 € et 11 000 € d'intérêts de retard (pour le même motif qu'au titre de 2018).

1.3 - Suite aux observations formulées par la société, l'Administration fiscale a abandonné les rectifications portant sur la rémunération des cautions et la déductibilité de la provision pour dépréciation des titres ISOCEL.

Seule la non déductibilité des intérêts de retard a été maintenue. A ce titre une provision pour redressement d'IS de 30 000 € a été constatée au 31/12/2022.

La provision constatée au 31/12/2021 a été reprise pour 104 000 €.

En matière de CVAE le redressement au titre de l'année 2018 a été ramené à 195 000 €. Une reprise

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

de provision de 54 000 € a été constatée au 31/12/2022.

Le redressement de CVAE 2019 et 2020 a été ramené à 316 000 €, ce montant a été provisionné au 31/12/2022.

Le point de discussion sur la nature du contrat de transport de marchandises, contrat de transport ou contrat de location reste ouvert.

2 - CRISE SANITAIRE

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020.

Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'évènement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Impacts de la crise :

Des coûts supplémentaires ont été engagés pour la sécurité des salariés (achats de masques, gants, gels hydrauliques, tests, prestations de désinfection des locaux ...).

Eu égard à ces mesures, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3 - MENTION RELATIVE A LA GUERRE EN UKRAINE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24/02/2022 constitue un évènement de l'exercice.

Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'évènement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'autorité des normes comptables.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Impacts de la crise :

Dans ce contexte des couts supplémentaires ont été supportés par la société tels que :

- la hausse du cout d'achat des marchandises,
- la hausse du cout de l'énergie,
- l'évolution des taux d'intérêts.

La société a également du faire face à des problèmes d'approvisionnement.

Cependant, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause à la date d'arrêté des comptes.

2020 12/31 et 2021/03/31

Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

*Base de préparation des comptes sociaux
PCG art. 833-1, 833-2/1*

Les comptes sociaux de SCAPALSACE SA Coopérative au 31/12/2022, sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

10/10/2023 et 10/10/2024

Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Les spécificités relatives à la forme et à l'activité de la société sont les suivantes:

- la société est régie par la Loi du 11 juillet 1972. Dans ce cadre, elle achète toutes marchandises pour le compte exclusif de ses adhérents, lesquels distribuent effectivement lesdites marchandises que la société a acquis pour leur compte.

La mission essentielle de la société repose donc sur un mandat préalable qui lui est confié par l'ensemble des adhérents. Elle fonctionne, pour une partie significative de ses approvisionnements comme un commissionnaire opaque à l'égard de ses adhérents, tous à l'enseigne E.LECLERC. Le stock détenu par la société pour le compte des adhérents (marchandises précommandées par ces derniers) figure donc en classe IV - Tiers - (compte 41211 Adhérent - Créance sur stocks) et non en classe III - Stock -.

- dans le cadre de ce même mandat, la Centrale perçoit pour le compte des adhérents des ristournes et autres avantages. La Centrale se charge ensuite de répartir le produit de ces prestations à chaque adhérent.

Ces opérations de facturations et de reversement sont constatées en classe IV - Tiers -.

SCAPALSACE SA

Commission des Comptes

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations incorporelles

Licences, brevets, concessions

Les logiciels sont amortis en linéaire sur trois, quatre ou sept ans en pratiquant le prorata temporis en économique.

Les logiciels afférents au trieur sont amortis sur 15 ans en économique et sur 7 ans en fiscal.

Les logiciels acquis en 2018 sont amortis fiscalement et économiquement sur 3 et 6 ans.

Les logiciels acquis depuis 2019 sont amortis fiscalement et économiquement sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Le complément d'amortissement constaté entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement comptable a été traité comme un amortissement dérogatoire. Cette différence provient soit d'un différentiel de durée soit de l'utilisation du mode dégressif.

Postes	Durée	Mode
Agencements des constructions	3 à 20 ans	Linéaire
Matériel Industriel	3 à 15 ans	Linéaire et Dégressif
AAI Divers	3 à 10 ans	Linéaire et Dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire et Dégressif
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

SCAPALSACE SA

Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non cotés

Pour les autres titres immobilisés, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés

Les titres immobilisés sont dépréciés à hauteur de 186 000 € au 31/12/2022.

Immobilisations en-cours

Au 31 décembre 2022, les immobilisations en-cours s'élèvent à 33 912 K€ et se décomposent comme suit:

- projet nouvel entrepôt frais: 32 165 K€
- projet nouvel outil de gestion commercial : 334 K€
- projet renouvellement infrastructure réseau Perle : 1 017 K€
- autres immobilisations en-cours: 396 K€

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 982 288		285 452		101 196	6 166 544
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 982 288		285 452		101 196	6 166 544
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	12 719 240				10 500	12 708 740
Instal technique, matériel outillage industriels	34 403 279		697 617		184 466	34 916 430
Instal., agencement, aménagement divers	4 219 516		204 147		27 503	4 396 160
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	2 979 859		284 642		92 713	3 171 788
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	21 814 829		12 104 810		7 500	33 912 139
Avances et acomptes	14 126				14 126	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 150 849		13 291 216		336 808	89 105 257
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	50 000					50 000
Autres titres immobilisés	9 987 558		319 853		1 839	10 305 571
Prêts et autres immobilisations financières	3 281 822				50 500	3 231 322
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 319 379		319 853		52 339	13 586 893
TOTAL	95 452 516		13 896 521		490 343	108 858 693

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 313 423	455 041	101 196	5 667 268
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 313 423	455 041	101 196	5 667 268
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	5 610 336	561 777	10 500	6 161 613
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 905 510	2 726 491	184 466	26 447 535
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 911 028	361 065	27 503	3 244 590
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 490 684	244 462	92 713	2 642 433
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 917 558	3 893 795	315 182	38 496 171	
TOTAL		40 230 981	4 348 836	416 378	44 163 439

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles					872		(872)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					872		(872)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels		31		64 260			(64 229)
Instal générales Agencement divers	1 390	1		9 131	1	830	(8 570)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 296					3 296
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	1 390	3 328		73 391	1	830	(69 503)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	1 390	3 328		73 391	872	830	(70 375)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			4 718			75 093	(70 375)



Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revient dit "triple net".

Ce prix de revient est constitué :

- du prix d'achat sur factures déterminé en application du principe "premier entré, premier sorti",
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur factures,
- diminué des ristournes sur avoirs séparés,
- diminué des ristournes et prestations mensuelles et trimestrielles.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

La provision pour dépréciation des stocks au 31/12/2022, s'élève à 46 875 euros.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La provision au 31/12/2022 s'élève à 220 083 euros.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La société a souscrit en date du 23/12/2022 des comptes à terme pour un montant total de 10 000 K€ dont l'échéance est prévue au 23/12/2022.

Autres postes d'actif

SCAPALSACESA Coopérative

Comptes annuels 2022

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		16 986 760
Autres créances clients		8 140 509
<i>Clients - factures à établir</i>	259 225	
<i>Rfa à recevoir</i>	7 461 702	
<i>Clients - factures à établir FG</i>	419 582	
AUTRES CREANCES		8 846 251
<i>Fourn.avoirs à recevoir</i>	1 352	
<i>Fourn.budgets à rec.</i>	4 894 568	
<i>Fourn.pénalités à facturer</i>	33 364	
<i>Avoirs achats non parvenus</i>	746 940	
<i>Rrr à recevoir</i>	3 018 591	
<i>Etat produits à recevoir</i>	113 149	
<i>Divers produits à recevoir</i>	38 287	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 731 080
Achats de marchandises		2 121 689	
Frais généraux		609 391	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 731 080

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 61 040 euros, est composé de 80 actions d'une valeur nominale de 763 euros.

Un nouvel associé a souscrit au capital et un associé est sortie du capital. En conséquence, aucune variation n'est à constater à la clôture 31/12/2022..

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

De nouveaux emprunts ont été souscrits au cours de l'exercice 2021, pour un montant total de 34 400 000 €. Au 31/12/2021, ils n'ont été débloqués qu'à hauteur de 27% de l'enveloppe globale, soit 9 451 650 €.

Au 31/12/2022, ils ont été débloqués à hauteur de 33% de l'enveloppe globale, soit 11 472 210 €.

Au 31/12/2022, le déblocage total des emprunts s'élève donc à 61% de l'enveloppe globale.

Au cours de l'exercice 2022, un nouvel emprunt a été souscrit pour un montant total de 4 600 000 €.

Au 31/12/2022, l'emprunt a été entièrement débloqué.

Les remboursements d'emprunts au cours de l'exercice se sont élevés à 5 804 834 €.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

SCAPALSACESA Coopérative

Calculus International

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	61 040				61 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	6 486				6 486
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 940 001				3 940 001
Report à nouveau	3 042	3 116 427		(3 116 427)	3 042
Résultat de l'exercice	3 116 427	(3 116 427)		3 535 653	3 535 653
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	147 319			(70 375)	76 943
TOTAL	7 274 315			348 850	7 623 165

Date de l'assemblée générale 16/06/2022

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 7 274 315

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 7 274 315

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 348 850

SCAPALSACESA Coopérative
16/06/2022

Commissaire aux Comptes

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		26 575 346
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		81 583
<i>Intérêts courus s/emprunt bancaire</i>	17 138	
<i>Intérêts courus à payer</i>	64 445	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 624 555
<i>Fact.non parv.s/achats</i>	20 592 008	
<i>Fact.non parv.s/frais génér</i>	1 032 546	
Dettes fiscales et sociales		4 774 095
<i>Dettes prov.congés à payer</i>	1 186 811	
<i>Intéressement à payer</i>	816 698	
<i>Salaires à payer</i>	212 440	
<i>Prime bilan à payer</i>	540 000	
<i>Organismes sociaux - charges</i>	972 154	
<i>Etat - charges à payer</i>	1 045 991	
Autres dettes		95 114
<i>Chts-avoirs à établir</i>	84 614	
<i>Intérêts à payer s/avance</i>	10 500	

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

SCAPALSACESA

Commissaire aux Comptes

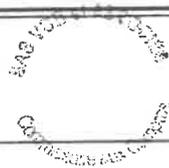
Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	147 319	4 718	75 093	76 943
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	147 319	4 718	75 093	76 943
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	353 000	346 000	158 000	541 000
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	353 000	346 000	158 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	208 700		22 700	186 000
	Sur stocks et en-cours		46 875		46 875
	Sur comptes clients				
	Autres	626 804	220 083	626 804	220 083
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	835 504	266 958	649 504	452 958
TOTAL GENERAL		1 335 823	617 676	882 597	1 070 901
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		266 958	626 804 22 700	350 718 233 093
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 231 322		3 231 322
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	134 704 306	134 704 306	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	480	480	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	21 154	21 154	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 533 080	5 533 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	113 149	113 149	
	Groupe et associés (2)	1 197 393	249 169	948 224
Débiteurs divers	19 410 437	19 410 437		
Charges constatées d'avances	2 731 080	2 731 080		
	TOTAL DES CREANCES	166 942 400	162 762 854	4 179 546
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	109 594	109 594		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	31 460 308	5 871 685	18 285 484	7 303 140
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	176 890 032	176 890 032		
	Personnel et comptes rattachés	2 792 041	2 792 041		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 551 910	2 551 910		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	988 646	988 646		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 649 864	6 649 864		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	70 241 542	68 491 542	1 750 000		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	291 683 937	264 345 313	20 035 484	7 303 140
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 072 210				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 804 834				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Produits et charges exceptionnels

L'état des produits et charges exceptionnels est joint en annexe.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La répartition de l'impôt sur les bénéfices sur le résultat courant et sur le résultat exceptionnel est jointe en annexe.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		8 027 842
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		7 784 358
<i>Pénalités de retard</i>	822 024	
<i>Pénalités retard logistiques</i>	1 705 014	
<i>Pénalités accord dysfonctionne</i>	3 197 103	
<i>Pénalités administratives</i>	173 163	
<i>Pénalités Ean</i>	103 210	
<i>Pénalités qualité</i>	291 753	
<i>Pénalités logistique Coop</i>	59 868	
<i>Agios pr retard paiement</i>	14 473	
<i>Dégrèvement d'impôt</i>	176 291	
<i>Autres produits exceptionnels</i>	1 045 739	
<i>Prdts sur exercices antérieurs</i>	195 720	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		10 390
<i>Prod. cession immo. financ.</i>	10 390	
Reprises sur provisions et transferts de charges		233 093
<i>Reprises s/amort.dérogatoires</i>	75 093	
<i>Reprise prov. risque except.</i>	158 000	
Total des charges exceptionnelles		354 207
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		1 650
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	1 650	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		1 839
<i>Vnc immob.financières</i>	1 839	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISI		350 718
<i>Amortissements dérogatoires</i>	4 718	
<i>Dot.prov.p/risques except.</i>	346 000	
Résultat exceptionnel		7 673 635

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	C3S (base = 890 010 euros)	222 503
	Base taux d'IS = 25 %	
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		222 503

--

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Informations sociales

Effectif moyen

L'effectif moyen est joint en annexe.

Engagement sur les retraites

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- prise en compte des informations de la convention collective ou du secteur concerné,
- taux d'actualisation des salaires
 - âge de départ à la retraite : 67 ans
 - coefficient de rotation appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite afin de tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore membre du personnel à l'âge de la retraite
 - coefficient de mortalité appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite pour tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore vivant à l'âge de la retraite.
- prise en compte des rémunérations mensuelles brutes à la clôture
- prise en compte de l'ancienneté lors du départ à la retraite ainsi que du nombre d'années restant à effectuer par le salarié entre la clôture de l'exercice et son départ à la retraite.

Compte tenu des hypothèses retenues, la provision pour indemnités de départ à la retraite non comptabilisée est évaluée à 1 068 338 euros brut (hors charges sociales) au 31/12/2022 pour l'ensemble du personnel de la société SCAPALSACE SA Coopérative.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants la société a engagé plusieurs démarches afin de réduire son impact carbone en continuant notamment d'investir dans des installations plus économes et plus respectueuses en énergie :

- Au niveau des installations de production du froid
- Au niveau des luminaires qui sont équipés au fur et à mesure de LED
- Au niveau de la production d'énergie

La société a également poursuivi des actions en matière de tri et de revalorisation des déchets. Des actions sont également en cours de réflexion pour optimiser les approvisionnements et réduire les transports.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions		19 621 912	
		19 621 912	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements en pensions et retraite		1 068 338	
		1 068 338	
Autres engagements			
Emprunts obtenus et non encore encaissés		13 476 140	13 476 140
		13 476 140	13 476 140
Total des engagements financiers (1)		34 166 390	13 476 140
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



Comité des Comptes

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunt	Gage d'un système automatisé pour le stockage	BECM	43 100 000	15 963 905
Emprunt	Gage d'un système automatisé pour le stockage	Crédit Coopératif	5 750 000	1 808 945
Emprunt	Gage d'un système automatisé pour le stockage	Caisse d'Epargne BFC	2 325 000	986 959
Emprunt	Gage d'un système automatisé pour le stockage	Caisse d'Epargne Alsace	1 650 000	715 000
Emprunt	Gage d'un système global automatique entrepôt fr	Crédit Agricole Alsace Vosge	14 900 000	7 368 361
Emprunt	Gage d'un système automatisé FPM A 1 Ligne c	Crédit coopératif	4 600 000	4 600 000
		TOTAL	72 325 000	31 443 170

Un emprunt de 19 500 000 € a été accordé par la BECM au cours de l'exercice précédent.
 Au 31/12/2022, celui-ci a été débloqué à hauteur de 11 860 909 €.

Un emprunt de 14 900 000 € a été accordé par le Crédit Agricole.
 Au 31/12/2022, celui-ci a été débloqué à hauteur de 9 062 951 €.



Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	25	
	Professions intermédiaires	82	
	Employés	332	
	Ouvriers		
	TOTAL	439	

Société Coopérative d'Approvisionnement ALSACE- SCAPALSACE

Société Anonyme Coopérative à Capital Variable
Siège Social : Rue du Ladhof
68000 - COLMAR

334 382 298 R.C.S. COLMAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 JUILLET 2023

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

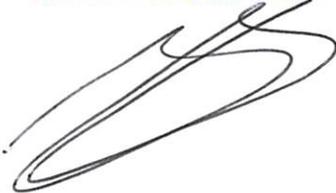
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Excédent comptable 3.535.652,68 €
- Boni à répartir aux Associés 3.535.652,68 €

La répartition de la totalité des excédents aux Associés s'exécutera pour le **15 Juillet 2023**.

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Conseil mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME



Société Coopérative d'Approvisionnement ALSACE- SCAPALSACE

Société Anonyme Coopérative à Capital Variable
Siège Social : Rue du Ladhof
68000 - COLMAR

334 382 298 R.C.S. COLMAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 JUIN 2023

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

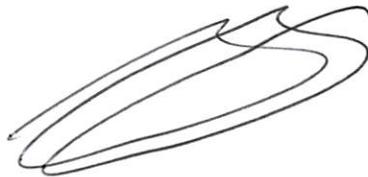
- Excédent comptable 3.535.652,68 €
- Boni à répartir aux Associés 3.535.652,68 €

La répartition de la totalité des excédents aux Associés s'exécutera pour le **15 Juillet 2023**.

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Conseil mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



greffe

SCAPALSACE

Société anonyme à forme coopérative
à capital variable de 61 040 €
Siège social : rue du Ladhof - ZI Nord
68000 COLMAR

RCS COLMAR B 334 382 298
SIRET : 334 382 298 00019
APE : 4617A

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

The logo for VDB consists of the letters 'VDB' in a bold, sans-serif font. The 'V' is stylized with a diagonal line through it, and the 'B' has a horizontal line at its base. The entire logo is underlined.

**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
web : vdbassociés.fr
Capital social de 250,000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SCAPALSACE

Société anonyme à forme coopérative
à capital variable de 61 040 €
Siège social : rue du Ladhof - ZI Nord
68000 COLMAR

RCS COLMAR B 334 382 298
SIRET : 334 382 298 00019
APE : 4617A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Associés de la Société SCAPALSACE,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

→ Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

→ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FAIT A DURY, LE 7 JUIN 2023

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR


FRANÇOIS GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

↳ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

↳ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

↳ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

↳ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

↳ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.